

# PLŒUC-L'HERMITAGE

(Côtes d'Armor)

## 8 & 9 JUIN 2019

A LA CÔTE  
DES HALLES  
ESPACE  
HENRI BOZEC

**SAMEDI**  
RANDONNÉE  
ÉQUESTRE - 33 kms

**DIMANCHE MATIN**  
RALLYE TOURISTIQUE  
rassemblement des cavaliers  
à partir de 11 h, place de la Mairie  
Plœuc-L'Hermitage.

Renseignements  
et inscriptions :  
Tél : 02 96 74 68 05  
ou 06 47 33 72 51  
Site : [randocheval22.com](http://randocheval22.com)  
Mail : [aceca@orange.fr](mailto:aceca@orange.fr)



# équité reïzh

ÉQUIDÉOS

Côtes d'Armor  
le Département

SAINT  
BRIEUC  
ARMOR





# équibreizh



## L'EQUIBREIZH se fête à PLOEUC L'HERMITAGE les 7, 8 et 9 Juin 2019

Capitale de l'Equibreizh le temps d'un week-end, **PLOEUC L'HERMITAGE**, commune au sud de Saint-Brieuc Armor Agglomération, se prépare à accueillir 150 à 200 cavaliers et meneurs venus de toute la Bretagne et du grand ouest de la France.

Après les rendez-vous de Romillé (35) en 2016, de Malestroit (56) en 2017 et de Landivisiau (29) en 2018, c'est au tour des cavaliers randonneurs des Côtes d'Armor de préparer la fête !

L'Equibreizh est à la fois un itinéraire équestre permanent de randonnée faisant le tour de la Bretagne et une fête annuelle dans un des départements bretons où tous les randonneurs équestres se retrouvent.

Ce grand rassemblement de cavaliers est l'occasion de célébrer une réalisation unique en France, à savoir un circuit équestre régional. L'Equibreizh est d'abord un itinéraire permanent balisé, à chacun de le parcourir à sa façon et de le faire vivre. Cet itinéraire a été dessiné pour faire le tour de la Bretagne et pour permettre aux cavaliers de randonner sur tout le territoire. Pour les Côtes d'Armor, le circuit Equibreizh est une sélection des plus beaux itinéraires à partir du réseau Côtes d'Armor à cheval.

Après avoir sillonné le Morbihan, le Finistère ou l'Ille et Vilaine les cavaliers et meneurs se rejoindront à **PLOEUC L'HERMITAGE** pour découvrir ensemble le sud de l'agglomération briochine au milieu des Côtes d'Armor.

### PROGRAMME DE L'EQUIBREIZH 2019

#### Vendredi 7 juin

- Accueil des premiers cavaliers et meneurs, à partir de 17h
- Mise en place des paddocks chevaux, installation des bivouacs près des chevaux sur le site Henry BOZEC (Côte des halles) à **PLOEUC L'HERMITAGE**
- Pot d'accueil et repas vers 20 heures

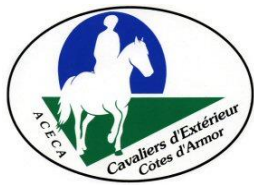
#### Samedi 8 juin

- A partir de 9h, randonnée découverte de la région d'une trentaine de kilomètres en direction de Moncontour. Vers 12h30, halte pique-nique sur la commune de Hénon au château de Catuelan puis retour en bouclant à l'ouest de PLOEUC L'HERMITAGE
- Vers 17h retour à PLOEUC L'HERMITAGE, installation des bivouacs près des chevaux
- 19h : apéritif et discours officiels avec animation
- 20h30 : dîner spectacle animé par Laurent Chandemerle

#### Dimanche 9 juin

- A partir de 9h, vous pourrez participer au concours de déguisement à l'occasion du rallye touristique à cheval ou en attelage d'une quinzaine de kilomètres autour de PLOEUC L'HERMITAGE. Dans le bourg, un verre de l'amitié sera offert par la municipalité. Retour sur le site Henri Bozec à partir de 12h30
- Repas puis remise des prix du rallye et du concours de déguisement vers 14 h30

« Convivialité » sera le maître-mot de ce rassemblement !



## EQUIBREIZH - St BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

### PLOEUC L'HERMITAGE le 7, 8 et 9 Juin 2019

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 8 mai 2019

**ATTENTION : un bulletin d'inscription par participant**

CAVALIER  MENEUR  ACCOMPAGNATEUR / GROOM

(cocher la case correspondante)

Numéro de licence <sup>(1)</sup> = \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ (obligatoire ou joindre attestation assurance)

NOM

Prénom

Né(e) le

Adresse

☎ Fixe

☎ Mobile

Courriel

Signature obligatoire

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Par ma signature :

- ✓ Je déclare avoir pris connaissance du règlement général et du règlement sanitaire et les accepte
- ✓ Je déclare avoir souscrit une assurance RC pour moi-même et pour mon cheval
- ✓ J'autorise la publication de photos prises lors de l'EQUIBREIZH 2019 et sur lesquelles je serais présent
- ✓ Je dégage l'ACECA de toute responsabilité en cas d'accident
- ✓ Je m'engage à ne pas me comporter comme un « yaca rôleur » et à respecter le travail des bénévoles grâce à qui cet événement a pu voir le jour

(1) Si vous souhaitez prendre une licence, veuillez nous contacter au 02 96 73 12 38

NOM DU CHEVAL

N° SIRE

Date de la dernière vaccination grippe :

**IMPORTANT : JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DU CARNET D'IDENTIFICATION / VACCINATION (A JOUR) DE VOTRE CHEVAL**

Pour les participants qui veulent se regrouper sur le bivouac, préciser le nom de l'Equipe sur le bulletin d'inscription.

Nom de l'équipe :



# équibreizh



	TARIF	TOTAL
<b>FORFAIT 3 jours</b> Comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> repas du vendredi soir</li> <li><input type="checkbox"/> petit-déjeuner du samedi matin</li> <li><input type="checkbox"/> pique-nique du samedi</li> <li><input type="checkbox"/> dîner spectacle Laurent Chandemerle du samedi soir</li> <li><input type="checkbox"/> petit-déjeuner du dimanche matin</li> <li><input type="checkbox"/> repas du dimanche midi</li> <li><input type="checkbox"/> dotation et animation</li> </ul>	<b>90 euros</b>	= _____ €
<b>FORFAIT WEEK END</b> Comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> pique-nique du samedi</li> <li><input type="checkbox"/> dîner spectacle du samedi soir avec Laurent Chandemerle</li> <li><input type="checkbox"/> petit-déjeuner du dimanche</li> <li><input type="checkbox"/> repas du dimanche</li> <li><input type="checkbox"/> dotation et animation</li> </ul>	<b>72 euros</b>	= _____ €
<b>OPTION Samedi unique</b> Comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> pique-nique du samedi midi</li> <li><input type="checkbox"/> dîner spectacle du samedi soir</li> <li><input type="checkbox"/> dotation et animation</li> </ul>	<b>55 euros</b>	= _____ €
<b>REPAS supplémentaires:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> repas du vendredi soir</li> <li><input type="checkbox"/> pique-nique du samedi</li> <li><input type="checkbox"/> dîner spectacle Laurent Chandemerle du samedi soir</li> <li><input type="checkbox"/> repas du dimanche midi</li> </ul>	<b>15 euros</b>	= _____ €
	<b>15 euros</b>	= _____ €
	<b>35 euros</b>	= _____ €
	<b>15 euros</b>	= _____ €
<b>Une confirmation précisant votre n° de dossier vous sera adressée après réception de votre engagement</b>	<b>SOMME DUE</b>	= _____ €

Mon jour et heure d'arrivée approximative : le \_\_\_\_\_ 2019, à \_\_\_\_\_ heures

Pour les participants qui veulent se regrouper sur le bivouac, préciser le nom de l'Equipe sur le bulletin d'inscription.

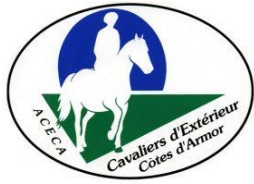


Si vous avez moins de 18 ans  
Préciser ici l'identité de l'adulte ayant autorité

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_





# équibreizh



L'Équibreizh est une manifestation organisée par l'Association des Cavaliers d'Extérieur des Côtes d'Armor, avec l'aide du Comité Régional de Tourisme Equestre de Bretagne, du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, de Saint Briec Armor Agglomération et de la commune de PLOEUC L'HERMITAGE.

## ~ RÉGLEMENT GÉNÉRAL ~

### L'EQUIBREIZH

Expression de la liberté à cheval, l'EQUIBREIZH n'en nécessite pas moins de comporter un règlement destiné à préciser un certain nombre de points. Il en découle que la participation à l'EQUIBREIZH implique ipso facto l'acceptation de son règlement et le respect de se conformer pleinement aux exigences qui en découlent.

### 1 - DÉPARTS

Les dates et lieux de départ sont laissés à l'instigation de chacun. Le but étant de rallier le site Henry Bozec Côtes des halles à PLOEUC L'HERMITAGE le 7, le 8 ou 9 juin 2019.

### 2 - ACHEMINEMENTS

L'itinéraire est libre. Il est souhaitable de cheminer vers le point de ralliement à partir de son écurie habituelle. Les cavaliers ou groupements les plus éloignés pourront néanmoins se rapprocher par des moyens mécanisés. La marche d'approche sera accomplie sans esprit de compétition dans le plus grand respect du cheval, de l'environnement, du monde rural et du code de la route.

Les renseignements sur les itinéraires et les relais d'étape peuvent être obtenus auprès du CDTE 29, ACECA, CDTE 56 et AACIV.

### 3 - CONTRÔLES D'ARRIVÉE

Après régularisation des formalités administratives, les participants recevront l'affectation de leur emplacement dans le cantonnement, leur dossier et dotations.

### 4 - HÉBERGEMENT CAVALIERS

Hébergement en camping sur le site de l'EQUIBREIZH avec douches (navettes) et sanitaires à proximité, les participants utilisant leur van ou camion pour dormir sont considérés campeurs.

### 5 - CANTONNEMENT DES CHEVAUX ET DES PONEYS

Les chevaux et/ou poneys seront cantonnés sur des terrains mis à disposition en paddock. Il appartiendra aux cavaliers de disposer de leur propre matériel et de monter leur paddock électrifié (25m2). Les crottins seront mis en tas au bord des allées.

Les chevaux et/ou poneys demeureront sous la garde et la responsabilité de leur cavalier ou meneur qui assurera l'entretien du cantonnement et la surveillance de leur matériel. Pour des raisons de sécurité l'accès des véhicules au lieu de cantonnement sera interdit la nuit.

### 6 - APPROVISIONNEMENT DES CHEVAUX ET PONEYS

Foin, aliment et point d'eau à disposition (apporter votre seau).

### 7 - SÉCURITÉ – COMPORTEMENT

A tout moment, si les nécessités de sécurité l'imposent, les organisateurs pourront interdire tout ou partie des activités et manifestations à une équipe ou à des cavaliers dont le comportement ou les compétences pourraient créer un danger objectif. La même procédure pourra être appliquée dans le cas de comportement qui porterait atteinte à la bonne renommée de l'EQUIBREIZH.

### 8 - MESURES SANITAIRES

Les chevaux devront obligatoirement :

- ✓ Provenir d'une écurie indemne depuis au moins 30 jours de toute maladie contagieuse de l'espèce équine
- ✓ Etre identifiés individuellement
- ✓ Ne présenter aucun signe clinique de maladie
- ✓ Avoir été vaccinés contre la grippe équine (2 interventions) depuis plus de 2 mois à compter de la première injection, et moins d'un an (**vaccination antitétanique et rhino-pneumonie conseillées**)
- ✓ Etre en règle avec toutes les exigences sanitaires du département

### 9 - ASSURANCES

Tous les cavaliers devront être licenciés ou à défaut être assurés en responsabilité civile. Les chevaux sont assurés avec une RCPE ou RC.

### 10 - ENGAGEMENTS

Les engagements devront être adressés au Comité d'organisation, avant la date limite précisée sur les bulletins d'inscription sous peine de nullité.

### 11 - ANNULATION

En cas d'annulation de la manifestation, les droits d'engagement seraient remboursés. Il ne pourra être prétendu à des dommages et intérêts. **En cas d'annulation pour raisons personnelles avant le 21/05/2019, 50 % du montant perçu sera remboursé ; au-delà de cette date, pas de remboursement possible, les réservations de repas étant faites et les fonds avancés, l'ACECA ne pourra tenir compte d'un éventuel certificat médical.**

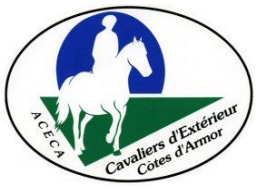
### 12 - PARTICIPANTS MINEURS

**Les mineurs souhaitant participer à ce rassemblement devront être accompagnés tout au long de ce week-end par un adulte ayant autorité.** (À préciser sur le bulletin)

Le fait de participer à l'EQUIBREIZH implique l'acceptation du présent règlement et du règlement sanitaire, et l'exploitation photographique de clichés pris à l'occasion de l'événement.

**Par mesure de sécurité, les chiens sont interdits sur les itinéraires de randonnée et dans les lieux communs de restauration et les sanitaires. Ils doivent être tenus en laisse sur le reste du site.**

**Les chevaux entiers sont interdits.**



# équibreizh



## ~ INSCRIPTIONS ~

Le dossier d'inscription complet comprend :

- ✓ 1 bulletin par participant, dûment rempli et signé (après lecture du règlement)
- ✓ Le chèque correspondant
- ✓ La copie du Livret de votre cheval (pages identification et vaccinations)
- ✓ N° Licence « FFE » ou copie de l'assurance du cavalier ou du meneur
- ✓ Copie de l'assurance Responsabilité Civile du propriétaire (habitation en général) ou RCPE

Un mail vous sera adressé après réception du dossier complet, avec votre N° de dossier et un plan d'accès.

- **Date limite de dépôt du dossier : 8 mai 2019**
- Le nombre d'inscrits n'est pas limité

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du bulletin dûment complété et du règlement à l'ordre de l'ACECA.

A renvoyer **avant le 8 mai 2019** à :  
**ACECA**

**18 rue Montesquieu – Le Sépulcre**  
**22190 PLERIN sur Mer**

**ÈQUIDÈOS**

